



Wallonie



Esneux

URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Madame Marie HARMANT** demeurant Devant Rosière 4 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Devant Rosière, 4 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section B n°193D, 193E, 194D, 194E.

La demande vise les travaux suivants : **Construction d'une piscine extérieure et ses abords en site classé** et présente les caractéristiques suivantes :

La demande implique une ou plusieurs dérogations au plan de secteur :

- projet en écart au prescrit des articles D.II.36 et D.II.38 du CoDT

Application de l'article D.IV.40 alinéa 4 du CoDT :

- demande relative à la construction, la reconstruction ou la transformation d'un bien inscrit sur la liste de sauvegarde, classé, situé dans une zone de protection ou visés à la carte archéologique au sens du Code wallon du Patrimoine

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article **D.IV.40** du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34.**

L'enquête publique est ouverte le 22 mars 2024 et clôturée le 05 avril 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par télécopie au numéro 04/380.22.93 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be ;
- remises au service urbanisme dont les bureaux se trouvent place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU 2024-006 HARMANT.**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête. **uniquement sur rendez-vous**, auprès de Mme Florine PARIZEL, Architecte communale

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 5 avril 2024 à l'Administration communale, Service Urbanisme uniquement sur rendez-vous.

L'Architecte communale chargée de donner des explications sur le projet est Mme Florine PARIZEL dont le bureau se trouve place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.